Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical Du mardi 9 mars 2021

Le Comité Syndical, légalement convoqué le **vendredi 26 février 2021**, s'est réuni le **mardi 9 mars 2021** à 17 heures 30 au siège du SEROC, ZAC de Bellefontaine, 1 rue Marcel Fauvel 14400 BAYEUX, sous la présidence de **Mme Christine SALMON**, Présidente du SEROC.

Etaient présents :

COLLECTEA	François BAUDOIN, Bertrand COLLET, Antoine De BELLAIGUE, Gilles ISABELLE, Loïc JAMIN, Joseph LE LOUARN, David POTTIER
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	Marc ANDREU-SABATER, Coraline BRISON-VALOGNES, Alain DECLOMESNIL, Jean ELISABETH, Jean-Luc HERBERT, Jean-Marc LAFOSSE, Gaëtan LEFEVRE, Gérard MARY, Guy VELANY
PRE-BOCAGE INTERCOM	Bruno DELAMARRE, Michel GENNEVIEVE, Bertrand GOSSET, Martine JOUIN, Pierre SALLIOT, Christine SALMON
SEULLES TERRE et MER	Hubert DELALANDE, Hervé RICHARD, Cyrille ROSELLO de MOLINER

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

COLLECTEA	
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	
PRE-BOCAGE INTERCOM	Guillaume DUJARDIN a donné pouvoir à Christine SALMON Christian VENGEONS a donné pouvoir à Pierre SALLIOT
SEULLES TERRE et MER	

Absents :

COLLECTEA	Sylvie LE BUGLE, Yohann PESQUEREL (excusé), Frédéric RENAUD (excusé), Marine VOISIN
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	Jean-Pierre MOINEAUX
PRE-BOCAGE INTERCOM	
SEULLES TERRE et MER	

Date de convocation 26/02/2021
Date d'affichage 26/02/2021
Nombre de délégués en exercice..... 32
Nombre de délégués présents..... 25
Nombre de Votants..... 27
Secrétaire de séance ..... M. Gérard MARY

Mme la Présidente procède à l'appel.
Le quorum étant atteint, elle propose d'ouvrir la séance.
M. Gérard MARY a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le comité.

Délibération n°2021-013 : Adoption du règlement intérieur des instances

Exposé des motifs

Mme la Présidente informe que les collectivités territoriales doivent se doter d'un règlement intérieur dans les six mois suivant leur installation selon les articles L.2121-8 et L.5211.1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE
le 19/03/2021
Application agréée E-legalite.com
99_DE-014-251405031-20210309-CSD2021013-

CS

Il est rappelé que le comité syndical du SEROC a été installé le 15 septembre 2020 et a, par conséquent, jusqu'au 15 mars 2021 pour adopter son règlement intérieur des instances.

Décision du Comité Syndical

Vu *l'article L.5711-1 et suivant du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux syndicats mixtes,*

Vu *l'article L.5211-6 et suivant du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'organe délibérant,*

Vu *l'article L.5211.9 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux attributions du Président,*

Vu *l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au fonctionnement du comité syndical,*

Vu *l'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'établissement du règlement intérieur dans les six mois qui suivent l'installation,*

Vu *l'arrêté préfectoral et les statuts du Syndicat en date du 18 mai 2020,*

Vu *la délibération n°2019-020 du Comité Syndical du 20 juin 2019 validant le règlement intérieur des instances,*

Vu *la délibération n°2020-012 du Comité Syndical du 15 septembre 2020 installant la nouvelle gouvernance,*

Vu *la délibération n°2020-013 du Comité Syndical du 15 septembre 2020 proclamant Mme SALMON, Présidente,*

Vu *la délibération n°2020-024 du Comité Syndical du 29 septembre 2020 accordant les délégations de pouvoir à la Présidente,*

Ayant entendu l'exposé de la Présidente,

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

1) **D'ADOPTER** le règlement intérieur des instances annexé à la présente délibération.
2) **D'AUTORISER** la Présidente à prendre toutes mesures pour mener à bien cette décision.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

La Présidente,
Christine SALMON.

Syndicat mixte de traitement
Et de valorisation des déchets ménagers
de la Région Ouest Calvados
(SEROC)

REÇU EN PREFECTURE
le 19/03/2021
Application agréée E-legalite.com
99_DE-014-251405031-20210309-CSD2021013-